

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
ENERGIES	
Politique énergétique	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune s'est fixée des objectifs ambitieux dans le cadre de la Convention des Maires et bénéficie d'un support de la Province du Luxembourg pour sa mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Convention des Maires constitue une opportunité historique qui inscrirait la commune parmi les communes totalement durables. ■ La participation des citoyens dans les projets et les décisions énergétiques permettrait une meilleure appropriation des problématiques environnementales.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Tandis que certains citoyens sont conscients, sensibilisés et individuellement acteurs des économies d'énergie, d'autres se sentent moins concernés par cette problématique.</i> ■ <i>À travers « La Vie Communale », la Commune relaye systématiquement les informations publiées par les différentes instances pour inciter les citoyens à adopter des comportements correspondant aux choix prônés par la Convention des Maires.</i> ■ <i>Une partie des habitants (public non sensibilisé aux économies d'énergie) manque d'informations et ne collabore pas sur les initiatives citoyennes.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La participation des citoyens passerait par la prise en compte de leurs avis et l'encouragement de la solidarité citoyenne.</i> ■ <i>Les objectifs en matière d'économie d'énergie pourraient ne pas être atteints si la population n'y participe pas.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'instabilité des politiques (régionales et locales) en matière de subsides (à l'isolation, à l'énergie solaire, nucléaire ...) et de taxes (qui augmentent) menacerait les investissements énergétiques.</i> ■ <i>La nouvelle législation (CoDT) favoriserait l'implantation des éoliennes.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il existe un manque de moyens financiers : revenu moyen des Gouvions faible, public précarisé ne pouvant pas investir.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Sans aide, une partie de la population, notamment les citoyens les plus précarisés, ne pourrait pas investir dans les énergies renouvelables (coût important).</i>

Eoliennes	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La présence de 5 éoliennes implantées à Halconreux constitue un point particulièrement positif pour la production d'énergie renouvelable, généralement reconnue par la population. Leur production est de 19,9 GWh en 2013 (de quoi fournir de l'électricité à environ 5000 ménages). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les 5 éoliennes constituent une telle amélioration dans le recours aux énergies renouvelables sur la commune qu'elles risqueraient de masquer les nombreux efforts encore possibles pour le développement d'autres sources d'énergie durable, sources qui concourent à la lutte contre la raréfaction des ressources.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de 5 éoliennes est considérée comme suffisante, à cause de leurs effets négatifs (sur le paysage, nuisances sonores et visuelles).</i> ■ <i>Le PN2O propose une ligne de conduite pour l'implantation d'éoliennes sur son territoire.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Au niveau individuel, la présence des éoliennes n'influencerait pas la volonté d'une partie des citoyens de s'investir dans d'autres sources d'énergie renouvelable et/ou de réduire ses consommations énergétiques. Leur présence serait donc encourageante et motivante.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'énergie produite n'alimente pas directement la commune, elle est réinjectée dans le réseau global.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le problème technologique de stockage de l'énergie renouvelable ne permet pas son exploitation locale (en particulier de l'éolien produit sur la commune). Cela serait un frein au développement des énergies renouvelables.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La taxe perçue par la Commune a été fixée à 12.500€/an/éolienne, à partir de 2016.</i> ■ <i>Les retombées financières des 5 éoliennes ne sont pas connues ni/ou considérées comme suffisantes.</i> 	
Economies d'énergie	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune mène différentes adaptations d'infrastructures (maison communale, écoles, logements sociaux ...) qui valorisent son rôle exemplatif en matière d'économie d'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune pourrait profiter des adaptations au système LED décidées au niveau régional en ce qui concerne l'éclairage public communal ainsi que celui des différents réseaux routiers.
<ul style="list-style-type: none"> ■ En matière de transport, des solutions moins énergivores (véhicules électriques, vélo, marche ...) sont peu développées. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les économies d'énergie et financières vont dans le même sens.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les nouvelles technologies sont moins énergivores même si adaptées à un public averti.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les économies d'énergie ne sont pas assez systématisées.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de la voie ferrée et le nombre important de travailleurs (en particulier transfrontaliers) rendent possible les transports ferroviaires (y compris pour les marchandises) et le covoiturage.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La pérennité de la gare ne serait pas considérée comme suffisamment acquise pour pouvoir être considérée comme un levier énergétique.</i>

<p>■ <i>Le transport reste énergivore : petits trajets nécessaires et nombreux au quotidien en voiture individuelle, mobilité douce peu développée (pas de réseau RAVeL, peu de trottoirs ni de connexions entre les villages, insécurité routière, topographie accidentée représentant un frein au développement du vélo ...) et TEC non adaptés.</i></p>	<p>■ <i>Les distances de déplacement quotidien augmenteraient contrairement aux moyens alternatifs de transport.</i></p>
<p>■ <i>Le bâti est énergivore (ancien, peu isolé et dispersé).</i></p>	
Production d'énergie	
<p>■ <i>Le réseau de gaz naturel n'est pas disponible sur la commune : le mazout et l'électricité restent les principales sources de consommation d'énergie.</i></p> <p>■ <i>La production d'énergie renouvelable grâce aux panneaux photovoltaïques (publics et privés) est quasi identique sur le territoire communal de Gouvy que dans les communes voisines.</i></p>	<p>■ <i>Il serait pertinent de valoriser la ressource locale "bois" comme source d'énergie.</i></p>
APPORTS DE LA POPULATION	
<p>■ <i>De nombreuses ressources énergétiques existent sur la commune :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>la ressource en bois représente un potentiel de biomasse important, à rendre compatible avec la préservation du fonds forestier et la production de bois d'œuvre</i> ● <i>la ressource en vent est favorable à l'implantation d'éoliennes</i> ● <i>la valorisation des productions agricoles (biogaz, lisier ...) représente une source supplémentaire d'énergie</i> ● <i>l'espace et la faible densité de population permettent d'implanter des infrastructures (éoliennes, panneaux photovoltaïques ...) avec moins de nuisances pour les habitants</i> ● <i>La scierie Pauls produit de la chaleur excédentaire grâce à sa cogénération</i> 	<p>■ <i>Plusieurs facteurs économiques seraient favorables aux énergies alternatives :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>augmentation de l'offre en train et diminution des prix vers le Grand-Duché du Luxembourg</i> ● <i>augmentation du prix des pellets (pour les producteurs)</i> ● <i>diminution du coût des batteries et des panneaux photovoltaïques</i> <p>■ <i>L'impact paysager des infrastructures de production d'électricité serait une menace sur les investissements énergétiques.</i></p>
<p>■ <i>Le photovoltaïque est peu développé.</i></p>	<p>■ <i>L'indépendance communale en énergie renouvelable serait possible.</i></p>
	<p>■ <i>Le raccord au réseau de gaz naturel serait une opportunité pour les citoyens comme pour les entreprises cependant cela aurait un coût économique (raccordement des équipements puis dépendance énergétique) et écologique (énergie non renouvelable).</i></p>

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
ENVIRONNEMENT	
Propreté/Déchets	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il existe sur la commune une réelle volonté de conserver des villages et des routes propres. Cette sensibilité est relayée par l'opération "communes et rivières propres" qui bénéficie d'une expérience de près de 20 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le développement et la mise en valeur de la sensibilité pour la propreté au sein de la population pourraient renforcer la lutte contre ces incivilités. ■ Le découragement des volontaires risquerait de mettre un terme aux différentes opérations de nettoyage.
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'incivilité associée à un entretien difficilement systématisable entraîne un sentiment généralisé d'inachevé au regard des déchets encore trop présents. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La création d'une "commune propre" constituerait une plus-value, non seulement pour les habitants, mais également pour les touristes.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le parc à container constitue un outil précieux dans la gestion des déchets. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La limitation de la production des déchets optimiserait en premier lieu la gestion des déchets ; par exemple : encourager les piles rechargeables ou la consommation de l'eau du robinet (pour limiter l'usage des bouteilles en plastique).
<ul style="list-style-type: none"> ■ De manière globale on observe un perfectionnement du tri des déchets au fil des ans. Ce bon comportement permet à la commune de se situer en dessous des moyennes de l'AIVE (production totale de déchets = 563 Kg/EH à Gouvy). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bons résultats enregistrés par la commune de Gouvy pour le tri de ses déchets constitueraient un encouragement pour la mise en place d'objectifs exemplaires encore plus ambitieux.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il existe une bonne communication relayée par différents vecteurs (informations dans le bulletin communal, sensibilisation dans les écoles ...) mais qui n'atteint pas tous les publics. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une sensibilisation vers un niveau d'exigence encore plus élevé pour le tri permettrait d'optimiser la gestion des déchets.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de dépôts clandestins de déchets accentue le sentiment d'inachevé en termes de propreté.</i> ■ <i>La population regrette l'absence de ramassage systématique des encombrants.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Pour la population consultée, la réduction de la production globale de déchets serait prioritaire aux actions de tri.</i> ■ <i>Le compostage individuel serait une opportunité à saisir dans une commune rurale.</i>

Gestion et qualité de l'eau communale

<ul style="list-style-type: none"> ■ La qualité de l'eau et la gestion du réseau par la commune sont unanimement reconnues (2ème point le plus positif pour la population). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La dégradation du capital naturel de la commune aurait des conséquences irréversibles sur la qualité de l'eau.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les coûts de gestion et l'étendue du réseau d'eau constituent une charge importante. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'absence de connaissance et de diagnostic du réseau d'eau empêcherait son exploitation raisonnée à long terme.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Si l'eau souterraine puisée est actuellement de très bonne qualité, on observe que la protection des captages n'est pas encore achevée. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La protection de l'ensemble des captages permettrait de préserver la qualité indéniable de l'eau à Gouvy pour les générations futures.
APPORTS DE LA POPULATION	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La réduction du gaspillage permettrait de limiter les coûts de gestion.</i>
Nature	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune bénéficie de ressources naturelles impressionnantes unanimement reconnues par la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La valorisation du cadre vert de la commune permettrait de fédérer les habitants autour de cette image "verte" de leur commune mais aussi de les sensibiliser aux dégradations du milieu biologique.
<ul style="list-style-type: none"> ■ De manière générale, tout le monde s'accorde pour souligner que la campagne, le cadre de vie et les paysages constituent les points les plus positifs pour les habitants. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Avec 97% de son territoire non artificialisé, la commune dispose d'un milieu biologique de bonne qualité et d'un potentiel particulièrement important pour le développement de la nature. En outre, le large éventail d'écosystèmes (Natura 2000, Sites de Grand Intérêt Biologique et réserves naturelles) qui y sont présents constitue une opportunité intéressante pour le développement de la biodiversité. Cependant, la surface protégée par Natura 2000 est faible en comparaison des communes voisines. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le réseau hydrographique et ses nombreuses sources, présents sur la commune, constituent un élément incontournable de la nature. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Actuellement la qualité physico-chimique des cours d'eau est bonne. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Des menaces comme la présence de mercure, le réseau d'égouttage non finalisé ou d'autres facteurs, pourraient nuire au bon état général des masses d'eau de surface.

<ul style="list-style-type: none"> ■ De nombreux acteurs et outils de gestion de l'environnement ont permis de conserver et valoriser cette richesse avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> - le PN20 - les projets LIFE - les conventions "bords de route" et "combles et clochers" - les contrats de rivière de l'Amblève et de l'Ourthe - "le plan Maya" - le récent groupe de travail "environnement" ■ Les actions du Plan Maya et des contrats de rivière sont encore trop peu visibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La programmation et la hiérarchisation des objectifs environnementaux sur l'ensemble de la commune permettraient des interventions cohérentes avec les enjeux environnementaux globaux.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'y a pas de document global pour une gestion cohérente de l'environnement sur l'ensemble du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'absence d'outils de gestion de l'environnement empêcherait l'accès à certains financements.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucune industrie à pollution dangereuse (SEVESO) n'est présente sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Utiliser la sensibilisation de la population et des acteurs impliqués faciliterait l'adaptation des mentalités à la réduction de certaines pollutions liées aux activités humaines.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il existe peu de risques naturels. Cependant, la présence de zones d'aléas d'inondations constitue un risque naturel non négligeable à laquelle il faut ajouter les risques liés au radon. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les zones d'aléas d'inondations concernent peu de constructions existantes. Une surveillance et une attention particulière permettraient d'éviter des situations conflictuelles au niveau des zones encore constructibles qui sont concernées.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il manque de l'information et de la promotion sur les acteurs et les outils de gestion de la nature, présents sur la commune.</i> ■ <i>Les anciens ateliers de la SNCB constituent un site potentiellement pollué.</i> ■ <i>La population consultée reste inquiète quant à certaines sources de pollution comme les produits phytosanitaires, les ondes électromagnétiques, la pollution lumineuse, les pollutions agricoles ...</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le développement d'une urbanisation non maîtrisée menacerait la protection de la nature.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'état des cours d'eau reste une préoccupation pour la population.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les menaces pesant sur le réseau hydrographique, pourraient nuire au cadre de vie en général.</i>

Epuration

- 70% de l'assainissement est autonome.
- Pour les 30% restants, l'assainissement collectif n'est pas finalisé (55% des égouts prévus sont construits, 35% des collecteurs prévus sont construits). Cette lacune au niveau de l'épuration des eaux est souvent pointée du doigt par la population.

- Des objectifs plus ambitieux en matière d'assainissement seraient nécessaires pour lutter contre la pollution des cours d'eau mais aussi pour améliorer les infrastructures actuelles.

- Le coût des infrastructures d'épuration constitue un frein pour leur développement.

APPORTS DE LA POPULATION

- *L'absence d'assainissement collectif et la difficulté d'adaptation et de contrôle de l'épuration autonome ont des conséquences sur la qualité des eaux des rivières particulièrement ressenties dans certains villages.*

- *Le manque de maîtrise au niveau communal sur la planification des infrastructures renforcerait le sentiment d'inachevé.*

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
ECONOMIE	
Commerces	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien que le secteur tertiaire dans son ensemble reste un pourvoyeur d'emplois important sur la commune, on constate que le commerce est en perte de vitesse. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La proximité des centres commerciaux du Grand-Duché du Luxembourg explique largement la fermeture de certains commerces de la commune. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les commerces de proximité se situent principalement au niveau du quartier de Gouvy gare mais certains villages disposent encore ponctuellement d'un petit commerce. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La disparition du commerce de proximité réduirait la vie dans les villages.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le commerce en ligne représente une forte concurrence pour les commerces de la commune.</i> ■ <i>La proximité avec le Grand-Duché du Luxembourg permet d'attirer des clients à Gouvy</i> ■ <i>Cette proximité constitue également des opportunités d'emplois reconnues par les Gouvions.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Certaines habitudes de consommation favoriseraient les grandes surfaces et les moindres coûts (et donc le Grand-Duché du Luxembourg tout proche), d'autres habitudes de consommation évolueraient vers la revalorisation des commerces de proximité (produits locaux de qualité, circuits courts, consommer moins et mieux ...) dans tous les villages.</i> ■ <i>Le développement des modes doux et des produits locaux valoriserait la qualité de vie de proximité dans une logique de consommation durable.</i> ■ <i>Le commerce en ligne pourrait entraîner la disparition du commerce de proximité.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population consultée remarque le manque de leviers communaux pour limiter la fermeture des petits commerces à cause de la concurrence du Grand-Duché du Luxembourg ou des communes voisines.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La taxe transfrontalière avec le Grand-Duché du Luxembourg et la fréquence des trains au départ de Gouvy sont des facteurs qui empêcheraient le développement commercial local autour de la gare de Gouvy.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Au niveau de Gouvy gare, l'absence du RAVeL pourtant proche et l'abandon des bâtiments renforcent l'impression de déclin.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Revitaliser l'aspect touristique de Gouvy gare permettrait de régénérer un dynamisme commercial autour de la gare.</i>

PME et emploi

<ul style="list-style-type: none"> ■ Malgré la proximité du Grand-Duché du Luxembourg qui attire près d'un tiers de la population active, on constate parallèlement une augmentation du nombre de postes de travail sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La fuite des emplois locaux vers le Grand-Duché du Luxembourg entrainerait une baisse du dynamisme de l'emploi local.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien que le taux de chômage reste plus faible que la moyenne wallonne, on observe que celui-ci continue à croître. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La croissance des emplois sur la commune peut s'appuyer sur un capital territorial (productions et ressources locales) qui stimule l'entreprenariat. ■ Certaines plus-values locales, comme les ressources naturelles ou une main d'œuvre qualifiée, sont peu utilisées et souvent externalisées hors du territoire. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le parc de Courtil de 30 ha est complet avec 24 entreprises et 4 halls relais de 500m². ■ Le parc de la Porte des Deux Luxembourg à Schmiede est partiellement occupé par 6 entreprises (environ 5,5 sur 9,7ha). Idelux souhaite développer 2/3 d'activités commerciales et 1/3 d'activités artisanales qui devraient compléter le potentiel existant du Knauf. ■ Le Pôle Ardenne Bois à Halconreux a une surface de 100 ha et est pourvu d'un raccordement ferré. En 2018, seule la société Holzindustrie Pauls AG y est installée et près de 80% du parc reste encore inoccupé. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le secteur de la transformation reste un pourvoyeur d'emplois important sur la commune et enregistre une croissance soutenue ces dernières années. ■ A l'image du "Pôle Ardenne Bois", ce secteur peut s'appuyer sur une image de marque et un savoir-faire local pour développer ce secteur. ■ Les domaines d'activités du secteur secondaire sont peu diversifiés et sont encore trop limités aux filières bois et construction. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'appui de secteurs d'activités clairement en lien avec le territoire et la mise en avant de bonnes pratiques existantes constitueraient un point de départ pour réfléchir à une économie circulaire sur la commune.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans le secteur tertiaire, les emplois salariés sont principalement représentés par la fonction publique et dans une moindre mesure, le commerce. ■ Actuellement, on observe une croissance importante de ce secteur tertiaire grâce au développement des parcs d'activités économiques en partie réservés à ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le développement du secteur tertiaire et des emplois qu'il procure pourrait être soutenu non seulement au niveau du secteur non marchand mais également au niveau de la création d'entreprises et des jeunes indépendants.
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'offre en parcs d'activités économiques répond à la demande actuelle et propose également des possibilités de développement. ■ Les collaborations entre les acteurs économiques gouvions sont encore peu développées. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maintenir et/ou développer la vitalité des 3 zones d'activités permettrait à la commune d'être un pôle économique pour ses habitants mais aussi au niveau intercommunal. ■ Une meilleure connaissance des acteurs économiques sur la commune permettrait de développer des synergies.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population indique clairement que l'emploi est une priorité et qu'il est plus attractif au niveau du Grand-Duché du Luxembourg (salaires plus élevés qui augmentent, crèches, allocations familiales ...)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'offre SNCB (insuffisance, prix, horaires) serait un frein pour l'emploi au Grand-Duché du Luxembourg.</i> ■ <i>La fiscalité européenne est favorable au travail au Grand-Duché du Luxembourg ce qui garantirait l'attractivité du travail frontalier.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les impôts ne favorisent pas l'emploi.</i> ■ <i>La commune ne soutient pas les nouveaux indépendants (informations sur les aides ...).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La commune pourrait prendre exemple sur d'autres communes afin d'attirer ou garder ses entreprises et commerces.</i> ■ <i>Les emplois locaux pourraient être favorisés dans les zonings.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les travailleurs du Grand-Duché du Luxembourg s'installent dans la commune.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La commune de Gouvy ne bénéficie ni d'une couverture internet (accès fixe) ni d'une couverture téléphonique en 4G performante ("zone blanche").</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La mauvaise connexion internet est un frein à l'emploi et pourrait avoir des conséquences sur le long terme.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La faible partie des demandeurs d'emploi très peu qualifiée ne trouve pas de formation.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le développement économique ne devrait pas nuire à la ruralité : le paysage par exemple est un atout touristique.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le pôle bois n'est pas complet et semble souffrir de sa spécialisation, de son éloignement des autoroutes et d'un manque de publicité.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La résilience de l'économie locale (conserver voire créer des emplois non délocalisables) serait renforcée par une captation plus importante des ressources endogènes (par exemple liées au bois ou au tourisme) et humaines de la commune.</i>

Agriculture

<p>■ Le secteur agricole est encore bien présent sur la commune et perçu positivement.</p>	<p>■ Si le secteur agricole ne s'adapte pas aux nouvelles exigences de certains consommateurs, l'identité agricole de la commune risquerait de disparaître.</p>
<p>■ Le nombre d'exploitations (178 en 2000, 103 en 2015) ne cesse de diminuer, plus fortement qu'en Wallonie. La surface moyenne des exploitations, comme l'âge moyen des agriculteurs, augmentent de la même manière qu'en Wallonie.</p>	
<p>■ Les agriculteurs gouvions disposent de sols majoritairement pauvres, voire contraignants, du point de vue de l'hydromorphie. Au centre et à l'ouest de la commune, les sols sont cependant plus adaptés aux prairies et à la culture de résineux.</p>	
<p>■ Bien qu'encore peu généralisées, des expériences de diversification agricole, d'agriculture biologique ou familiale existent sur la commune. Mais il y a encore peu de transformation des produits du terroir.</p>	
<p>■ Bien que des services existent, les exploitants ressentent peu de soutien pour maintenir leur activité actuelle ou pour adapter leur structure à la demande.</p>	

APPORTS DE LA POPULATION

<p>■ <i>Différents freins à la diversification sont identifiés : le climat et la pédologie, la taille importante de certaines exploitations, les emprunts et la globalisation du marché auxquels sont soumis la majorité des agriculteurs.</i></p>	<p>■ <i>Les changements climatiques et techniques pourraient permettre une diversification de l'agriculture (y compris comme productrice d'énergie) ; mais aussi la valorisation des prairies comme "espace" (ressource qui se raréfie) ou puits de carbone.</i></p>
<p>■ <i>Il y a peu de matières premières donc peu de produits locaux.</i></p> <p>■ <i>Il y a peu de commerces de proximité ou de possibilité de vendre au Grand-Duché du Luxembourg pour les éventuelles productions locales.</i></p>	<p>■ <i>L'évolution des habitudes de consommation vers une tendance "bio", locale, de diminution de la consommation de viande, ... ou au contraire vers une consommation de masse non qualitative et toujours à moindre coût influencerait les pratiques agricoles.</i></p>
<p>■ <i>Les contraintes de l'AFSCA limitent la valorisation des productions locales.</i></p>	<p>■ <i>Les exigences administratives et normatives toujours plus contraignantes ainsi que les investissements lourds (en particulier financiers) rendraient difficiles l'installation des jeunes agriculteurs.</i></p>
<p>■ <i>Quelques petites fermes continuent de se créer.</i></p>	<p>■ <i>L'augmentation de la taille des exploitations ferait perdre son authenticité à l'agriculture locale, il faudrait par exemple, favoriser les petits producteurs.</i></p>

<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population et les acteurs du secteur ne perçoivent pas la politique agricole communale.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le développement d'une synergie entre agriculture, sylviculture et tourisme constituerait une opportunité.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'accès aux terres agricoles est problématique pour les jeunes agriculteurs : prix des terrains trop élevé à cause de la pression foncière du Grand-Duché du Luxembourg, conservation des terres par les agriculteurs vieillissants pour des raisons financières (primes à la surface), bail à ferme ...</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Pour la population consultée, l'identité agricole de la commune se confond avec celle de ses paysages.</i>
Sylviculture	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La forêt communale est gérée par le DNF suivant le Code Forestier.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Toute la forêt communale est certifiée PEFC (941ha).</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le bois est une source de revenus pour la Commune.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Communiquer sur le secteur sylvicole ferait mieux connaître le caractère forestier de la commune.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La plus grande partie de la forêt privée est fragmentée (près de 2.000 propriétaires), ce qui rend son exploitation complexe voire difficilement valorisable.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La fragmentation des parcelles serait un obstacle à la valorisation de la forêt privée, comme pour sa gestion à long terme.</i>
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La chasse ne permet pas d'apporter un équilibre au niveau de la faune et les dégâts de gibier sont nombreux tant en forêt que dans les pâtures.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le développement d'une synergie entre agriculture, sylviculture et tourisme constituerait une opportunité.</i>

Tourisme

<ul style="list-style-type: none"> ■ Le Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe et la Maison du Tourisme de Haute Ardenne sont les acteurs du tourisme sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Proposer des projets, en lien avec la gare par exemple, dynamiserait le Syndicat d'Initiatives.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Un manque de coordination entre les acteurs du tourisme au niveau local et intercommunal est identifié. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Une meilleure coordination entre les acteurs du tourisme au niveau local et intercommunal permettrait d'améliorer leur communication, voire de développer une complémentarité de leurs offres.
<ul style="list-style-type: none"> ■ En matière de fréquentation touristique, on constate, comme dans les communes voisines, une diminution du nombre d'arrivées touristiques passant de 7.371 arrivées en 2005 à 4.406 en 2015. Le constat est le même quant à la durée de séjour. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ne pas s'adapter au changement de comportement des touristes (importance des outils numériques, de l'intégration à la région transfrontalière "Ardennes", valorisation des tourisms de mémoire, professionnels, familiaux ...) risquerait de faire périlcliter ce secteur.
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune conserve une attractivité touristique liée à son territoire, à son histoire et à son expérience dans le secteur. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune s'appuie traditionnellement sur le patrimoine architectural des villages et le patrimoine naturel qui servent de support principal au tourisme mais souffrent d'un manque de modernisation de cette offre. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le contexte territorial présenterait un potentiel pour l'ancrage durable d'un tourisme doux sur la commune, respectueux de son territoire.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les hébergements touristiques sont généralement bien intégrés au sein du territoire. ■ L'offre est importante, de bonne qualité et diversifiée. ■ Il existe un recensement exhaustif des hébergements (une centaine) au niveau de l'administration communale (via la taxation notamment). Cependant, la législation ne permet la diffusion de ces informations que si les hébergements sont en règle. 35 établissements sont donc valorisés auprès des acteurs touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'absence de fédération des acteurs de l'hébergement touristique nuirait à la bonne visibilité d'une offre cohérente et aux possibilités d'amélioration et de promotion conjointe. Le potentiel touristique en serait affaibli.
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'offre en HoReCa est très peu développée. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune peut s'appuyer sur un territoire recherché par le touriste proposant le calme et un contexte géographique attirant (l'Ourthe, les massifs forestiers), comme la proximité d'autres pôles touristiques et de différents événements et attractions (RAVeL, itinéraires balisés, festival Jazz-Blues). 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le potentiel touristique de la commune serait l'une des opportunités pour le développement économique de la commune.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il existe une zone de baignade d'excellente qualité à Cherapont. 	

<ul style="list-style-type: none"> ■ On observe un manque de développement des produits régionaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le développement et la valorisation des produits du terroir constitueraient une réelle plus-value pour le développement d'un tourisme local.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il manque des initiatives touristiques privées locales.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La qualité de l'accueil touristique est reconnue par la population consultée .</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La commune pourrait proposer une offre différente : lenteur et authenticité et améliorer encore son accueil.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Dans certains villages, la densité de gîtes nuit à la vie locale.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population consultée regrette que l'information concernant les hébergements ne soit pas accessible à tous.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les scouts sont nombreux chaque année mais sont perçus comme une nuisance (bruit, dégradations, poubelles, mendicité ...) par une partie de la population. L'existence d'une personne relais au niveau de l'administration communale semble peu efficace. Cependant, les scouts ont un impact positif sur le commerce local.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les exigences de l'AFSCA sont un frein au développement des produits régionaux.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les attractions touristiques sont peu valorisées : sentiers et patrimoine non entretenus, le pass Train-Ski n'existe plus, pas de recensement pour diffuser l'offre.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il existe un projet de RAVeL sur la commune à moyen terme.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'attractivité liée à l'histoire et au terroir n'est pas assez développée ni connue.</i> ■ <i>Le paysage de plateau semble moins attractif que celui plus accidenté des communes voisines.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Chercher à tout prix à s'adapter aux touristes menacerait de faire perdre son authenticité au territoire.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les outils numériques sont peu performants au niveau communal.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'accessibilité des voyages en avion, liée au manque de soleil et de neige, est une menace pour le tourisme local.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le développement d'une synergie entre agriculture, sylviculture et tourisme constituerait une opportunité.</i>

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
Démographie	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le taux de croissance annuelle de la population est positif (0,7%) et 2 fois plus élevé que la moyenne régionale. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La taille des ménages diminue. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Si des solutions adaptées sont créées, les changements dans la structure de la population (jeunes ménages, vieillissement,...) pourraient constituer une opportunité pour la population gouvionne.
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune de Gouvy présente une population légèrement plus jeune que les moyennes régionales et voisines. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La population la plus âgée augmente, ce qui indique un vieillissement inexorable des habitants. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Pour la population consultée, la faible densité est un des atouts de la ruralité.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La question de la croissance de la population a fait l'objet de discussions sans conclusions tranchées, que ce soit au niveau du Schéma de Structure, de la CLDR ou des groupes de travail. Si l'augmentation de la population permettrait de soutenir les infrastructures et services de la commune tout en apportant un dynamisme au sein de la population, elle risquerait également de menacer le caractère rural et tranquille unanimement reconnu de la commune de Gouvy.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le risque de développement de villages dotoirs est aussi perçu comme une menace de la ruralité.</i>
Ruralité	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La tranquillité (authenticité, sécurité et qualité de vie) est le 3ème point le plus positif pour la population. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La situation de la commune (proximité du Grand-Duché du Luxembourg, de la communauté germanophone et de pôles locaux des communes voisines) nuance l'isolation géographique et l'étendue du territoire. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Une croissance (non régulée) de la population, des constructions et des infrastructures entraînerait une perte des spécificités rurales de la commune.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Garder un esprit villageois permettrait de conserver la tranquillité rurale.</i> ■ <i>La disparition du monde agricole constituerait une menace pour le maintien de la ruralité.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le cadre de vie de certains lieux est dégradé par une circulation trop importante voire dangereuse.</i> 	
Patrimoine	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le territoire communal est constellé de villages et hameaux présentant un intérêt paysager et patrimonial certain.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Mettre en valeur la qualité patrimoniale sur la commune permettrait de la faire reconnaître au niveau régional et constituerait un atout au niveau touristique par exemple.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La qualité du petit patrimoine, bien que recensée, n'est pas encore valorisée et parfois peu entretenue.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Mettre en valeur la qualité patrimoniale augmenterait le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de sites archéologiques est avérée sur la commune.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il existe des bâtiments vides en voie de délabrement.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Son manque d'entretien, pourrait entraîner la perte du patrimoine bâti et une partie de l'identité de la commune avec lui.</i>
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les noms de rue ne sont pas systématiquement présents et/ou présentent encore trop d'incohérences.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Créer et/ou rationaliser les noms de rues de manière participative permettrait, en plus d'améliorer cette infrastructure, d'améliorer la cohésion au sein de chaque village.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les sites archéologiques sont peu mis en valeur.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le nombre élevé d'églises pose la question de leur entretien pour l'avenir.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La réaffectation de certaines églises permettrait de rationaliser leur coût.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Certaines interventions architecturales dégradent le patrimoine bâti.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les exigences énergétiques pourraient entraîner une désertion des bâtiments anciens.</i>

Urbanisme

<p>■ La commune dispose de potentialités foncières importantes avec 60,6 % des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural théoriquement constructibles.</p>	
<p>■ Le développement linéaire des villages et l'habitat "4 façades unifamiliale" engendrent la perte du caractère rural et des surconsommations d'espaces au détriment de l'agriculture et de la sylviculture.</p>	
<p>■ Peu de contraintes physiques en zone urbanisable s'opposent à l'urbanisation future de la commune.</p>	
<p>■ On note un manque de cohérence urbanistique.</p>	
<p>■ La centralité du village de Gouvy est peu développée.</p>	
<p>■ Il existe une volonté de conserver le caractère authentique des villages dont la taille humaine est appréciée par la population.</p>	
<p>■ En termes d'outils réglementaires, la commune doit suivre le Plan de Secteur.</p> <p>■ Le Schéma de Structure Communal, accompagné par la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité et/ou la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, propose une orientation pour le développement urbanistique.</p>	<p>■ Du fait de l'absence de son caractère contraignant, les options du Schéma de Structure Communal et sa mise en œuvre opérationnelle pourraient être diluées.</p>
<p>■ Le Schéma de Structure Communal, adopté en mars 2018, a 4 objectifs de développement et d'aménagement du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maîtriser l'urbanisation afin de garantir l'utilisation parcimonieuse du sol et la mise en valeur du paysage - développer des activités et des services afin d'assurer la mixité des fonctions sur l'ensemble du territoire tout en garantissant leur intégration dans le tissu existant - protéger et valoriser le patrimoine naturel dans le cadre d'une politique de développement durable - sécuriser les déplacements, favoriser une mobilité durable ainsi qu'améliorer l'accessibilité et l'usage des espaces et des équipements 	

APPORTS DE LA POPULATION	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Accompagner le développement du potentiel constructible dans une vision à long terme permettrait de respecter le caractère rural ; par exemple : développer des habitats plus concentrés dans les villages plutôt que le long des routes ; rénover le bâti existant pour éviter l'extension de l'urbanisme sur les parcelles non construites.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les caractéristiques de l'urbanisme rural seraient préservées.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La centralité de Gouvy devrait être renforcée par un développement du pôle gare et un maillage notamment en termes de mobilité et de commerces.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Chaque village mettrait en valeur ses spécificités.</i>
Paysage	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les paysages présentent de nombreux éléments de grande qualité, distincts et variés. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La non prise en compte des paysages ferait perdre une qualité indéniable du territoire.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Au Plan de Secteur, on observe 5 Périmètres d'Intérêt Paysager (PIP), mais ceux-ci sont peu étendus et il n'existe aucun site ADESA. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le non respect des périmètres paysagers dégraderait, en même tant que les paysages, une caractéristique forte et appréciée des habitants.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La qualité des paysages est reconnue par la population. Cette dernière s'inquiète néanmoins de l'impact des lignes électriques, des éoliennes ou des constructions mal intégrées dans ce patrimoine caractéristique de la commune.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Trop de restrictions à cause des paysages seraient un frein pour le monde agricole ou pour le développement des énergies renouvelables.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'inventaire participatif des paysages par l'Asbl ADESA sur le plan de secteur de Bastogne a été initié fin 2017 avec le PN20.</i> 	

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
SERVICES	
Jeunesse et petite enfance	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien que la capacité d'accueil de la petite enfance (grâce à l'Asbl les p'tits soleils et à la halte garderie communale) soit dans la moyenne régionale, cette capacité ne satisfait pas à la demande notamment du fait de l'absence de crèche. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour répondre aux besoins des jeunes ménages voire les attirer, l'offre d'accueil de la petite enfance, notamment sous forme d'une crèche, devrait s'adapter à l'augmentation du nombre d'enfants dans les années à venir.
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'accueil extra-scolaire pour les enfants est bien réparti sur l'ensemble du territoire et profite d'une organisation cohérente. Certaines lacunes sont néanmoins identifiées notamment au niveau de l'information et de l'offre de stages qui ne couvre pas toute la période des vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Un meilleur encadrement de la jeunesse permettrait de développer leur implication dans la vie villageoise et/ou communale.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'existe pas de conseil communal des enfants. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les accueillantes et la halte garderie communale sont reconnues par la population.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de crèches au Grand-Duché du Luxembourg et dans les communes voisines permet de répondre à une partie de la demande gouvionne.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence de crèches au Grand-Duché du Luxembourg est une opportunité mais pour les seuls salariés frontaliers et pourrait masquer une partie de la demande.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La faible communication et le manque de coordination autour des activités proposées aux adolescents, semblent indiquer un faible encadrement des jeunes alors que des animations sont proposées par certaines associations tout au long de l'année.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Un meilleur encadrement passerait par des structures plus adaptées au niveau des villages et surtout par une meilleure coordination.</i> ■ <i>Un encadrement de la jeunesse, par exemple à travers un service jeunesse, une personne référente et/ou une maison des jeunes, permettrait de faire reconnaître cette tranche d'âge.</i> ■ <i>L'offre proposée pourrait ne pas répondre aux demandes d'une partie des adolescents.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le coût des activités est élevé pour une partie de la population.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le manque de bénévoles pourrait être un frein à l'offre d'activités proposées envers les jeunes.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il n'existe pas de conseil communal des jeunes.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Leur participation à la vie en société permettrait d'éviter certaines dérives aux adolescents tout en leur permettant de se créer des repères communs.</i>

Aînés

<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune ne dispose pas de maison de repos. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La création d'une maison de repos (avec soins) représente une procédure administrative complexe et un investissement financier important qui ne seraient pas garantis.
<ul style="list-style-type: none"> ■ La société Rési Gouvy, résidence services privée, compte 50 appartements adaptés avec des commodités. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les conditions de vie des aînés, préférant rester chez eux et rencontrant des difficultés grandissantes pour leur autonomie, se dégraderaient.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des services d'aide aux personnes âgées sont dispensés sur la commune avec notamment les repas à domicile du CPAS ou les actions d'aide de l'OAFI et l'ACRF. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le manque de services à domicile risquerait de renforcer l'isolement de plus en plus accru dans les villages.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Des activités sont développées pour les Aînés qui disposent en particulier d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés, d'un espace aîné, du club des 3x20 et Eneo, des ateliers culture ... 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'offre de Rési Gouvy est récente et semble peu reconnue par la population concernée en raison de son coût.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La plupart des activités se concentrent sur Gouvy.</i> ■ <i>L'encadrement des aînés semble encore trop limité et la population gouvionne craint l'isolement des personnes âgées, surtout à cause des problèmes de mobilité.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Si la mobilité des Aînés ne s'améliore pas et si les activités ne se développent qu'à Gouvy, les Aînés des autres villages risqueraient de ne pas profiter des services et animations proposées.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Malgré une certaine entraide, les aînés souffrent d'une pénurie de bénévoles.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Des activités supplémentaires notamment en interactions avec les jeunes permettraient de diminuer le sentiment de solitude et d'isolement social ressenti par certains Aînés.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'Asbl "ça roule pour tous" est un service utile et reconnu par toute la population en matière d'aide à la mobilité.</i> 	

Enseignement

- L'enseignement est de qualité, bénéficiant d'un personnel nombreux et de projets diversifiés.
- Les 3 établissements scolaires fondamentaux constituent des équipements de proximité de qualité (6 implantations) au service des habitants mais dont le maintien et le développement dépend de la croissance de la population.

- Le maintien d'un enseignement de qualité participerait au développement de la vie dans les villages.

APPORTS DE LA POPULATION

- *Les gouvions sont conscients de la valeur de leur patrimoine linguistique que constituent le wallon et l'allemand mais souhaiteraient que ces langues soient plus diffusées, enseignées et pratiquées notamment par les jeunes.*

- *Les particularités linguistiques sont une opportunité pour le développement du sentiment d'appartenance commun.*

- *La collaboration avec les communes avoisinantes germanophones permettrait de développer le bilinguisme, atout indéniable sur le marché du travail.*

- *Le faible nombre d'élèves par classe est considéré comme un atout pour la qualité de l'enseignement.*

- *Il n'y a pas d'écoles secondaires sur la commune. Certains établissements des communes voisines sont plus difficilement accessibles (sans changement de bus depuis chacun des villages).*

Santé

<ul style="list-style-type: none"> ■ La Commune est partenaire des services d'urgence les plus proches (hôpital de Bastogne via Vivalia, Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne, SMUR de l'hôpital de Saint-Vith). 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'existe pas de service d'urgence ou d'hôpital sur la commune et ces services semblent relativement éloignés. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ En 2017, il y a 1 médecin généraliste pour 1.290 habitants, ce qui est moins dense qu'en Province et en Région. ■ Le nombre de médecins généralistes est insuffisant et l'on craint une pénurie accrue dans les années à venir. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les médecins sont incités à se regrouper à Gouvy à travers la création de cabinets médicaux, soutenue par la commune. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelques services de santé spécialisée existent sur la commune : le Foyer Bethesda et l'équipe mobile "Psy 107" en psychiatrie, des ostéopathes et des kinésithérapeutes. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'y a ni dentiste, ni pédiatre, ni autre médecin spécialiste sur la commune. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Malgré une certaine présence, le manque d'accompagnement psychologique pour tous les âges semble réel au vue des besoins sur la commune.</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Les services d'urgence les plus proches (hôpital de Bastogne et Centre Médical Hélicopté de Bra-sur-Lienne) pourraient disparaître.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Se soigner en dehors des heures de travail serait de plus en plus difficile.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La présence encouragée de jeunes stagiaires en médecine serait une opportunité pour pallier à la pénurie potentielle de médecins locaux.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La pratique médicale de groupe, si possible à travers la création d'une maison médicale, serait une opportunité pour développer davantage ces services : horaires étendues, spécialités diversifiées ...</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Permettre le regroupement de quelques spécialistes et/ou professions paramédicales répondrait à la demande d'une partie de la population.</i>

Logement

<p>■ Le prix de l'immobilier reste élevé et l'inflation des prix de vente des maisons sur la commune s'explique principalement par la proximité de l'autoroute E25, attirant de plus en plus de travailleurs du pôle de Liège à la recherche du cadre de vie que propose la commune, par la proximité du Grand-Duché du Luxembourg et par l'engouement pour la seconde résidence à Gouvy.</p>	<p>■ Un logement accessible permettrait aux Gouvions de rester sur leur commune tout au long de leur vie.</p>
<p>■ La commune de Gouvy profite encore d'une accessibilité aux terrains à bâtir vu les prix nettement inférieurs à la moyenne wallonne.</p>	
<p>■ On observe une augmentation de l'offre locative.</p>	
<p>■ L'âge du parc de logements est relativement ancien, ce qui constitue un facteur limitant pour l'amélioration des performances énergétiques et des charges importantes pour les habitants.</p>	<p>■ La dégradation voire l'abandon du patrimoine ancien pourrait augmenter ce qui rendrait sa rénovation de moins en moins envisageable.</p>
<p>■ A l'heure actuelle, le territoire dispose d'un potentiel foncier suffisant pour répondre à un besoin croissant en logement.</p>	<p>■ Ne pas rencontrer la diversification des logements demandée par l'évolution future des ménages pourrait empêcher les ménages, gouvions ou non, de venir s'installer sur la commune.</p>
<p>■ Les logements sont peu diversifiés : essentiellement des habitations unifamiliales de type "4 façades" sur de grandes surfaces maintenant un caractère résidentiel, ce qui limite l'accès au logement pour certains groupes de population.</p>	
<p>■ Comme les autres communes rurales, le quota de 10 % de logements publics n'est pas atteint. Cependant, on observe une évolution qualitative dans ce domaine ces dernières années, comme par exemple le suivi effectif du parc de logements ainsi que sa rénovation. De nombreux partenaires sont impliqués sur la thématique des logements sociaux.</p>	<p>■ Ne pas participer aux objectifs de la Région wallonne en matière de mise à disposition de logements publics limiterait l'accès à certains financements.</p>
<p>■ La Commune a développé un lotissement communal de 15 logements en 2010 où il subsiste des parcelles disponibles en 2018.</p>	
<p>APPORTS DE LA POPULATION</p>	
<p>■ <i>L'offre locative n'augmente que légèrement et ne bénéficie que de quelques initiatives de diversification.</i></p>	<p>■ <i>L'accessibilité à un logement en location permettrait aux Gouvions de rester sur leur commune plus facilement.</i></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Expérimenter des modes d'habitats différents (transformation d'anciennes fermes en appartements, logements groupés, habitats kangourou ...) serait une opportunité pour diversifier l'habitat, ainsi que l'offre locative.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Une certaine rétention foncière est ressentie par la population.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Proposer différents types d'aides (financières ou autres) pourrait faciliter l'accès au logement.</i>
Social	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien que l'on observe une augmentation ces dernière années, les revenus moyens par habitant (13.411€ en 2010) sont plus faibles que ceux des communes voisines, de la province et de la région. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La qualité de vie et l'accès à un environnement sain sont les principaux indicateurs de bien-être sur la commune de Gouvy. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le droit à un revenu digne, à la formation et l'accès à la mobilité sont les indicateurs d'accès aux droits fondamentaux nettement moins bons que la moyenne régionale. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ En 2015, le CPAS de Gouvy dénombre 49 revenus d'intégration sociale (RIS). On constate une hausse du nombre de RIS surtout depuis 2012. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Bien qu'un certain nombre de services à la personne existent sur la commune, il n'existe pas de répertoire exhaustif permettant de les faire connaître. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Certaines caractéristiques de la ruralité (faible densité, sécurité, solidarité...) permettraient d'adapter certains services sociaux, par exemple en ciblant mieux des besoins particuliers.
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'Agence Locale pour l'Emploi ALE 519 propose l'insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activités (bricolage, garde d'enfants ...). 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 centre d'accueil de réfugiés Fedasil propose des infrastructures en milieu rural et est pourvoyeur d'emplois. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Vouloir conserver la qualité de vie "campagnarde" et obtenir les avantages (proximité, services) de la "ville" pourrait entraîner la perte des caractéristiques rurales gouvionnes.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La diminution des moyens (financiers, humains et politique) menacerait le maintien (ou l'amélioration) des services.</i>

CONVIVIALITE / ASSOCIATIF

Espaces de rencontres

■ 18 salles de rencontre (dont 14 publiques) sont bien réparties dans les principaux villages de la commune et à la disposition des associations et des habitants. 7 villages (sur 23) n'ont pas de salle de rencontre mais sont situés à moins de 3km d'un village en ayant une.

■ Le développement d'infrastructures dans chacun des villages et/ou pour chaque association risquerait d'engendrer des coûts et un entretien non soutenable par la collectivité.

APPORTS DE LA POPULATION

■ *La création de nouvelles infrastructures nécessiterait également la création de nouvelles habitudes.*

■ *Les demandes en structures communautaires, en particulier pour améliorer l'existant souvent vétuste, restent nombreuses sur la commune afin de pouvoir diversifier les fonctions de ces lieux de rencontre ou d'en améliorer leur utilisation au quotidien.*

■ *La rénovation des nombreuses salles de rencontre existantes (y compris des salles familiales privées) permettrait de mieux répondre aux besoins de leurs utilisateurs (proximité) tout en diminuant leurs coûts d'entretien : et donc d'optimiser leur utilisation (fréquence, diversification ...).*

Sport

■ L'offre souffre d'un manque de diversité des activités sportives, y compris en matière d'infrastructures.

■ L'absence de diversification tant en équipements qu'en disciplines pourrait amplifier l'exode de certains sportifs vers les communes voisines.

■ En plus des problèmes de mobilité, cette menace entraînerait une dégradation de l'engouement associatif sur la commune.

■ La pratique du sport dans l'entité est principalement axée sur le football (à l'image du nouveau terrain synthétique à Gouvy).

■ Les équipements sont bien entretenus dans un certain nombre de villages.

APPORTS DE LA POPULATION

■ *L'utilisation des salles de sport des écoles est gratuite et non saturée.*

■ *L'aménagement des salles de rencontre villageoise existantes permettrait leur utilisation aussi pour le sport.*

■ *Un certain nombre d'autres sports sont pratiqués dans la commune comme par exemple le tennis de table et les sports "d'extérieur" : marche, jogging, VTT ...*

■ *La question de pouvoir exercer tous les sports dans tous les villages ou d'accepter de devoir se rendre ailleurs pour certains sports reste posée.*

■ *Les sentiers pour la marche et le VTT pourraient être mieux exploités (entretien, accompagnement ...).*

Convivialité / Espaces de rencontre extérieurs

■ De nombreux villages de la commune souffrent d'un manque de lieux de rencontre extérieurs (par exemple des placettes aménagées avec des bancs).

■ La multiplication des lieux de rencontre développerait la convivialité entre les habitants au sein de chaque village

APPORTS DE LA POPULATION

■ *La fréquentation des lieux de convivialité existants semble faible.*

■ *L'implication des habitants et la création d'activités fédératrices autour d'un espace extérieur permettrait l'appropriation et une fréquentation optimale de ces lieux, si leur aménagement tient compte des problématiques de sécurité routière.*

Dynamisme associatif / Activités

■ Le dynamisme culturel est particulièrement remarquable sur la commune. Celui-ci est porté par un nombre très important d'associations mais également par un sentiment de convivialité, de solidarité et d'esprit familial qui est le 4ème point positif le plus relevé par la population.

■ L'aide communale aux associations est reconnue, mais la coordination entre les différentes associations villageoises semble manquer.

■ Fédérer l'ensemble des associations au niveau de la commune permettrait de rationaliser voire de développer leurs activités, mais cela risquerait d'entraîner une perte de dynamisme liée à leur vitalité intrinsèque ou à leurs caractéristiques propres et originales.

APPORTS DE LA POPULATION

■ *Il est ressenti un manque de communication entre les différentes associations villageoises (au niveau de l'agenda, du matériel et du bénévolat par exemple).*

■ *Certaines associations se regroupent autour d'un thème : "Gouvy, villages de la musique", "le Massotais qui court".*

■ *L'achat récent du château de Gouvy génère beaucoup d'activités et une certaine centralisation bien qu'il ne soit pas encore reconnu comme espace fédérateur au niveau de la commune.*

Culture

■ Sur la commune est développé un éventail de manifestations en lien avec les activités et richesses culturelles. En outre, quelques manifestations d'ampleur communale : le marché de Noël et la fête au nouveau château de Gouvy, le Gouvy Jazz & Blues Festival et le projet de « villages de la Musique » fédèrent au delà des seuls Gouvions.

■ Certaines activités culturelles restent ponctuelles et difficilement pérennes.

	<ul style="list-style-type: none"> ■ S'appuyer sur le projet "Villages de la musique" pour mettre en avant chacune des caractéristiques culturelles de la commune construirait une image spécifique de Gouvy.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'existe pas de salle de spectacle fédératrice. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'offre musicale et théâtrale est reconnue par la population.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'offre culturelle répartie dans les villages constitue un atout reconnu pour la population.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Il existe une salle de grande capacité (mais non aménagée) sur le site de Fedasil.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le service culturel Horizon propose de nombreuses activités culturelles au niveau communal.</i> 	
CONNEXION TELECOM	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le taux de couverture de l'accès internet à large bande (grande vitesse) est théoriquement très faible. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Pour la 3G et la 4G, la téléphonie mobile n'est pas disponible partout ni par tous les opérateurs. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ces difficultés d'accès aux télécommunications ont été identifiées comme le principal point négatif par la population. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'isolement numérique pourrait empêcher le développement économique et culturel lié aux nouvelles technologies.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'accès à la 4G est très inégal et pose problème à certains utilisateurs notamment les médecins (prescription électronique inappliquée).</i> 	
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Une coopération transfrontalière pourrait améliorer la couverture numérique en permettant l'utilisation des infrastructures grand-ducales.</i>
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La faible couverture en téléphonie mobile pourrait être une opportunité pour devenir une commune sans pollution électromagnétique.</i>

GESTION COMMUNALE

Personnel communal

- L'ensemble des services de l'Administration communale bénéficie d'un organigramme fonctionnel régissant les tâches et rôles de chacun.
- La Commune ne dispose pas de conseiller en environnement, ni en énergie, ni pour la jeunesse.
- L'Administration communale met à disposition un accueil personnalisé.
- Le coût du personnel est une dépense importante, correspondant aux moyennes régionales.

- Profiter de l'importante ressource humaine de l'Administration Communale permettrait d'améliorer encore les services communaux.

APPORTS DE LA POPULATION

- *L'Administration communale bénéficie de travailleurs aux compétences variées.*

- *Le coût du personnel est reconnu comme nécessaire.*

- *La population regrette le manque de décentralisation dans les villages (comme par exemple une personne référente par village).*

Gouvernance et participation citoyenne

- La Commune dispose d'un service de communication qui édite quatre fois par an « La Vie Communale », en couleur.
- Le site Internet communal a été totalement renouvelé en 2016.
- le Syndicat d'Initiative de l'Ourthe Orientale contribue à la diffusion de l'information sur la commune via notamment son site internet gouvy.eu.

- La gouvernance de la commune s'appuie sur des structures communales et supra-communales et des vecteurs de communication bien développés mais présente des limites en ce qui concerne la participation de la population.

- Une gouvernance simplement descendante du pouvoir politique vers le citoyen nuit à l'appropriation des projets communaux par les citoyens.

- La commune de Gouvy a finalisé différents projets importants ces dernières années

APPORTS DE LA POPULATION

- *La population souhaiterait être mieux informée et plus active sur les différentes opérations mises en place.*

- *Le PCDR est une opportunité qui instaurerait une participation citoyenne.*

- *Les citoyens se présentent comme volontaires et soucieux de l'avenir mais regrettent le manque de consultation et de dialogue permanents avec la commune.*

- *Programmer des projets et partager les réflexions avec la population permettraient d'anticiper des problèmes d'avenir.*

	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Soumettre les projets importants ainsi que les grandes orientations politiques à la consultation populaire serait possible vu la faible densité de la population gouvionne.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La récente page Facebook est peu dynamique.</i> 	
Gestion publique	
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'impôt, les taxes, le fonds des communes, la vente d'eau, et dans une moindre mesure, la vente de bois constituent les principales recettes de la commune. ■ L'entretien et le développement du réseau d'eau ainsi que de la voirie sont des dépenses indispensables, les plus importantes auxquelles doit faire face la commune. ■ La dette de la commune s'élève à 1.108.588,57€ en 2015 (charges, emprunts, part-propre et part Etat) soit 220€/habitant. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune de Gouvy fait partie de différentes structures transcommunales telles le Parc Naturel des Deux Ourthes, le Contrat de Rivière Ourthe, le Contrat de Rivière Amblève, la Maison du Tourisme de la Haute Ardenne ... ■ La commune a l'opportunité de s'associer à 6 communes proches : Houffalize, Bastogne, Manhay, Burg-Reuland, Lierneux et Vielsalm qui ont des PCDR validés ou en cours de réalisation. ■ Malgré leur proximité géographique, la commune développe peu de relations transfrontalières avec le Grand-Duché du Luxembourg ou les cantons germanophones. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ La commune risquerait de passer à côté d'opportunités liées à la transcommunalité. ■ La transcommunalité permettrait également de mutualiser des services et des infrastructures.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La commune pourrait valoriser ses ressources, notamment en bois et en personnel, afin de diminuer le recours à d'autres entités.</i> 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population souhaiterait rationaliser les dépenses pour limiter les taxes, et insister sur les économies pour limiter la dette.</i> 	

DIAGNOSTIC PARTAGE	
Atouts / Faiblesses	Opportunités / Menaces
SECURITE ROUTIERE	
Améliorer la sécurité via des aménagements routiers	
<ul style="list-style-type: none"> ■ L'insécurité routière est l'une des principales problématiques mises en avant par la population. Avec une moyenne de 20 accidents par an depuis 2011, la situation reste préoccupante même si un constat similaire peut être fait au niveau des communes limitrophes. 	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Le transit des poids lourds sur la commune a pour conséquence de nombreuses situations conflictuelles, notamment au niveau de la traversée de certains villages. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le manque de solution pour le trafic des poids lourds risquerait de dégrader la vie et la convivialité au sein des villages.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le contournement de Courtil s'avère une bonne infrastructure préservant certains villages.</i> ■ <i>Le semi sens unique est désormais sorti de la phase de test et montre des résultats satisfaisants.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Le sentiment d'insécurité routière ressenti par la population constitue un facteur important qui dégraderait de plus en plus le cadre de vie des habitants.</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population regrette le manque de latitude sur les aménagements possibles des routes régionales.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>L'augmentation du nombre de routes augmenterait le trafic total et son impact sur l'insécurité comme sur le paysage ou le cadre de vie.</i>
Améliorer la sécurité via la répression	
<ul style="list-style-type: none"> ■ 16 radars préventifs installés en 2017 sur la commune, portent leur nombre à 25. ■ Le contrôle du LIDAR de mai 2017 sur la commune a recensé 23 excès de vitesse verbalisés sur 31.756 véhicules dont aucun poids lourds. De janvier à août 2016, la zone de police a verbalisé 41 excès de vitesse sur la commune dont 25 par des Gouvions. 	
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La population souhaiterait un renforcement de la répression.</i> ■ <i>L'étendue de la zone de police rend difficile des contrôles systématiques pour chacune des communes.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La réduction de la vitesse des voitures, quelle que soit la route (communale ou régionale), constituerait un facteur d'amélioration de la vie des villages.</i>

MOBILITE

Améliorer la mobilité via des aménagements

■ L'accessibilité routière de la commune est considérée comme moyenne car aucune autoroute ne traverse son territoire. Environ 16 minutes sont nécessaires pour la relier aux 2 axes autoroutiers la bordant à l'ouest (E25) et à l'est (E42). Ces 2 autoroutes sont précieuses pour la commune puisqu'elles limitent son isolement. Les villages les plus proches d'une autoroute sont : Beho, Cherain, Vaux, Montleban et Hallonru à 8 minutes tandis que Brisy et Deiffelt en sont éloignés de 24 et 22 minutes.

■ Le réseau routier communal est particulièrement étendu, ce qui rend son entretien difficile.

■ Le contexte rural rend difficile le développement généralisé d'aménagements réservés aux utilisateurs doux.

■ Le développement de la mobilité douce permettrait l'amélioration de la sécurité sur la commune, la diminution de la facture énergétique (par le développement d'alternatives à la voitures) et également le développement du tourisme vert.

APPORTS DE LA POPULATION

■ *La population pointe du doigt le mauvais état des routes sur le territoire.*
■ *Les réclamations récurrentes de la population mettent l'accent sur un réel manquement au niveau des liaisons piétonnes et/ou cyclables.*

■ *Améliorer l'accessibilité à la commune permettrait de réduire son isolement mais pourrait cependant augmenter l'insécurité et la dégradation de l'environnement.*

Améliorer la mobilité via le développement de services

<ul style="list-style-type: none"> ■ 14 lignes du réseau TEC desservent la totalité des villages de la commune. ■ En matière de fréquence, l'offre du TEC est restreinte dans plusieurs villages avec peu de passage. Cette fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les limites de l'offre du TEC entraîneraient un recours quasi obligatoire à la voiture individuelle et donc une dépendance, une précarisation et un isolement plus grand des personnes sans véhicule personnel ; ainsi qu'une augmentation au recours des énergies fossiles. ■ Développer l'offre du TEC risquerait de faire rouler des bus "à vide".
<ul style="list-style-type: none"> ■ La gare de Gouvy est un atout indéniable puisqu'elle relie Liège à Luxembourg et permet de rejoindre ces deux pôles urbains en 1h15. ■ Pourtant la gare est peu fréquentée et mal connectée au réseau TEC. ■ En outre, la taxe liée au passage de la frontière et les liaisons plus fréquentes incitent les navetteurs à se rendre à Troisvierges (Grand-Duché du Luxembourg) en voiture pour prendre le train. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valoriser la gare (maintenir et améliorer ses services) permettrait de maintenir voire d'augmenter sa fréquentation. ■ L'intermodalité de la gare de Gouvy (plus de correspondances avec les bus, vélo, covoiturage, voiture partagée ...) permettrait d'en faire un centre important et incontournable de mobilité durable.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'absence d'une vision communale voire intercommunale rendrait peu pertinentes les solutions de mobilité qui seraient développées.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il existe un RAVeL et 5 itinéraires balisés pour les VTT. ■ Pour les déplacements utilitaires, les aménagements cyclables en voirie sont inexistantes. ■ Le réseau à vocation de loisirs n'est pas complètement aménagé non plus : traversées de route dangereuses, RAVeL non relié à la gare. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les synergies entre l'offre de déplacement de loisirs (existante) et les déplacements utilitaires (à mettre en place) encourageraient la mise en place d'un réseau cyclable d'envergure et fonctionnel.
<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'existe pas d'initiative locale pour le développement du covoiturage. ■ L'Asbl "ça roule pour tous" est le seul service important et reconnu développé sur la commune. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le développement de projets innovants d'alternative à la voiture individuelle (comme par exemple du covoiturage systématique avec des points "stop covoiturage") lutterait contre la production de CO2.
APPORTS DE LA POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>La décision de mise en œuvre d'un Plan Communal de Mobilité et de formation d'un conseiller en mobilité a été prise fin 2017.</i> 	